

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Plan d'entreprise pour la période 2015-2016

1^{er} mars 2015

Table des matières

Contexte et gouvernance	02
La Politique canadienne du sport	02
Énoncé de mission	02
Clientèle	02
Cadre législatif du CRDSC	03
Structure organisationnelle	03
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2012-2016	06
Objectifs à long terme 2012-2016	06
Rapport sur les activités 2014-2015	07
Objectifs et initiatives planifiées pour 2015-2016	08
Priorités stratégiques 2015-2016	08
Objectifs et initiatives 2015-2016	09
Budget 2015-2016	10

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Contexte et gouvernance

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La vision de la Politique canadienne du sport de 2012 est de mettre en place, d'ici 2022, « une culture dynamique et novatrice qui favorise et célèbre la participation et l'excellence sportives ». La Politique s'appuie sur l'idée qu'un sport de qualité découle de sept principes, dûment intégrés à l'ensemble des politiques et des programmes sportifs : axé sur les valeurs, inclusif, éprouvé sur le plan technique, collaboratif, orienté, efficace et durable. La vision exprime un engagement à adopter des pratiques exemplaires éprouvées dans un contexte en transformation perpétuelle.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, C-2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport de 2012-2022 et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends (RED).

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (ONS) et organismes de services multisports (OSM) se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le CRDSC.

Les services de règlement des différends rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres situations d'un commun accord. Tous les ONS et OSM, et quiconque est affilié à un ONS ou OSM, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC, y compris par le biais de son nouveau programme de services pour rémunération.

Les services d'éducation et de prévention du CRDSC sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté sportive canadienne.

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public, ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les capacités dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs nommés par le ministre responsable du sport. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs suite à une consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le Conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Sept administrateurs termineront leur second mandat consécutif en 2015, incluant le président actuel. Des nouvelles nominations par le Ministre sont attendues au premier trimestre de 2015.

Le directeur exécutif est le chef de la direction, exerçant ses fonctions à temps plein, et est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties prenantes du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC (le chef de la direction et quatre employés).

Le Conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Membres du Conseil d'administration pour l'exercice financier 2014-2015 :

- Allan J. Sattin (président du Conseil d'administration)
- Luc Arseneau
- David de Vlieger
- Jean R. Dupré
- Frank Fowlie
- Miray Cheskes Granovsky
- Marg McGregor
- Dasha Peregoudova
- John F. Reid
- Michael A. Smith
- Judith A. Tutty
- Anthony Wright
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, membre d'office)

Membres du personnel pour l'exercice financier 2014-2015 :

- Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction
- Liane Mendelsohn, adjointe administrative
- Tanya Gates, chef des opérations
- Cynthia Colas Livernois, coordonnatrice d'éducation et de communication
- Christina Beauchamp, gestionnaire de dossiers (depuis le 22 septembre 2014)
- Catherine Meinrath, gestionnaire de dossiers (du 12 mai au 29 août 2014)
- Nathalie Labelle, gestionnaire de dossiers (jusqu'au 14 avril 2014)
- Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme Collins Barrow ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants pour l'exercice 2014-2015.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 31 décembre 2017, par province :

Alberta

Roger Gunn (Médiateur et Arbitre)
Ian R. MacDonald (Médiateur)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Carla Qualtrough (Arbitre)
Carol Roberts (Médiatrice et Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur)
Tricia C.M. Smith (Arbitre)

Manitoba

James W. Hedley (Arbitre)
Jeffrey Palamar (Arbitre)

Nouvelle-Écosse

Peter J. MacKeigan (Médiateur)
L'Honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

Ontario

Greg Ambrozic (Médiateur)
L'Honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)
Larry Banack (Arbitre)
Roger Beaudry (Médiateur)
David Bennett (Médiateur et Arbitre)
Rick Brooks (Médiateur)
John Curtis (Médiateur)
Jane H. Devlin (Médiatrice et Arbitre)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Paul Denis Godin (Médiateur)
Ian Johnson (Médiateur)

Janice Johnston (Médiatrice et Arbitre)
Kathleen J. Kelly (Médiatrice)
Andrew D. McDougall (Arbitre)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre)
Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stitt (Médiateur et Arbitre)
George W. Taylor (Médiateur)

Québec

Thierry Bériault (Médiateur)
Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
L'Honorable Robert Décary (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (Médiatrice et Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et Arbitre)

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas (Médiatrice)

Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2012-2016

OBJECTIFS À LONG TERME 2012-2016

La vision à long terme du CRDSC est de recourir à l'éducation comme moyen de prévention des différends, de créer une culture d'équité en ce qui a trait aux différends liés au sport, et de fournir des services de RED de calibre mondial aux intervenants du milieu sportif. Pour son plan stratégique de 2012-2016, cette vision prend la forme suivante plus spécifiquement : être un centre d'excellence reconnu, respecté et accepté à l'échelle nationale, qui utilise les processus de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage pour régler les conflits dans le milieu sportif; et qui fournit des services d'éducation à tous les ONS et OSM dans le but de prévenir les différends.

a) Perfectionnement des activités principales

Le succès du CRDSC repose sur la qualité de ses activités principales (la médiation et l'arbitrage). Au cours des quatre prochaines années, le CRDSC compte mettre en œuvre des systèmes qui continueront à faire de cette organisation un centre d'excellence et un modèle de rôle pour les autres pays en matière de médiation et d'arbitrage dans le domaine du sport.

b) Prévention des différends par l'éducation

Le CRDSC veut accroître la visibilité des services de médiation et d'arbitrage dans le domaine du sport ainsi que des stratégies de prévention auprès des utilisateurs potentiels et du groupe actuel d'utilisateurs concernés.

c) Renforcement des partenariats nationaux

Pour pouvoir réaliser son objectif d'être accepté et largement utilisé dans le système sportif du Canada, le CRDSC devra établir des relations dans l'ensemble du système sportif et mettre à profit les autres organismes.

d) Développement des affaires

Le CRDSC souhaite vivement étendre ses activités au-delà des équipes nationales et des frontières du pays. De plus en plus, la technologie et le sport abattent les frontières, et le CRDSC veut partager ses connaissances et ses services dans d'autres pays.

e) Transparence et responsabilité

Le CRDSC s'efforce de contribuer à la transparence et à la responsabilité du système sportif du Canada en servant de modèle de pratiques exemplaires de gestion.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS 2014-2015

- Du 1^{er} avril 2014 jusqu'à l'impression du présent rapport, le CRDSC a géré au total 40 nouveaux différends sportifs, dont 11 allégations de violation des règles antidopage et trois (3) appels antidopage.
- Le Code canadien de règlement des différends sportifs a été révisé et mis à jour afin de clarifier les procédures du tribunal et d'améliorer ses règles et processus; d'importantes modifications ont également été nécessaires suite à l'adoption du Programme canadien antidopage de 2015.
- Les arbitres et médiateurs inscrits sur la liste du CRDSC ont commencé un nouveau mandat qui s'étend du 1^{er} novembre 2014 au 31 décembre 2017; huit nouveaux professionnels du règlement des différends se sont joints à la liste de 44 personnes, qui reflètent la diversité régionale, culturelle et linguistique du Canada ainsi qu'un bon équilibre entre hommes et femmes.
- La Conférence des arbitres et médiateurs 2014 a eu lieu à Ottawa, Ontario, et offert des activités de développement professionnel aux membres de la liste du CRDSC; la conférence, organisée en partenariat avec l'Association canadienne des entraîneurs, a favorisé le partage de ressources et les interactions avec la communauté sportive.
- Une nouvelle ressource destinée aux administrateurs de sport, *Causes principales de différends et stratégies de prévention*, a été publiée en version imprimée et sur une plateforme interactive en ligne.
- La *Liste de vérification pour les politiques de sélection d'équipe* a été lancée lors de la Conférence du leadership sportif 2014, dans le but d'aider les athlètes et organismes de sport à passer en revue les ébauches de politiques de sélection afin de s'assurer que les principales composantes sont couvertes et d'éviter les lacunes ou incohérences.
- Le CRDSC a été très actif dans la communauté sportive, en participant à un grand nombre de conférences et événements de partenaires pour animer des ateliers ou distribuer des publications sur la prévention et le règlement des différends, notamment auprès d'un nombre record d'organismes de sport provinciaux et territoriaux.
- Le CRDSC a organisé des ateliers pour le personnel de mission avant les Jeux du Canada et était présent aux Jeux du Canada de 2015 à Prince George pour offrir sur place des services de prévention et de règlement des différends.
- Des protocoles d'entente ont été signés avec l'Association canadienne des entraîneurs, le Conseil des Jeux du Canada et la société d'accueil de Prince George, Club Excellence (CCES) et ViaSport BC.
- Une aide a été fournie au ministre d'État (Sport) pour promouvoir les postes à combler au Conseil d'administration du CRDSC et pour gérer le processus de candidature.
- Un réexamen complet du plan de communication est en cours et le nouveau plan établira des stratégies plus efficaces pour s'assurer que les principaux messages éducatifs atteignent les auditoires cibles.
- Les règlements administratifs du CRDSC sont en cours de révision et de mise à jour afin de s'assurer qu'ils demeurent actuels et reflètent des pratiques de gestion et de gouvernance responsables.
- Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations législatives et contractuelles.

Objectifs et initiatives pour 2015-2016

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2015-2016

Les priorités du CRDSC pour l'exercice 2015-2016 sont les suivantes : (i) continuer à offrir des services de prévention et de règlement des différends sportifs axés sur le client, efficaces et professionnels; (ii) développer de nouvelles ressources pour aider les parties et représentants juridiques à mieux comprendre et mieux se préparer aux processus de règlement des différends du CRDSC; (iii) créer des ressources éducatives accessibles et innovatrices afin d'aider les membres de la communauté sportive canadienne à prévenir les différends et, si des différends surviennent, les gérer plus équitablement; (iv) entretenir des partenariats stratégiques pour augmenter les interactions et accroître la sensibilisation aux initiatives de prévention des différends; et (v) exercer une gestion et une gouvernance transparentes et responsables.

Les activités prévues pour l'exercice financier 2015-2016 permettent de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, soient maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS et OSM à gérer les différends lorsqu'ils n'ont pas pu être évités. En plus d'offrir des activités de sensibilisation adaptées à chaque auditoire ainsi que des ateliers sur la prévention des différends, le CRDSC prévoit introduire de nouveaux outils et ressources pour favoriser une meilleure compréhension des processus de médiation et d'arbitrage. Le CRDSC explore activement les occasions de collaborer avec d'autres organismes de services multisports, ainsi qu'avec des organismes dans d'autres juridictions, afin de maximiser le partage des ressources et d'assurer que les messages éducatifs clés atteignent une clientèle plus vaste.

Le Secrétariat de règlement des différends sportifs améliorera la qualité de ses services en introduisant une version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs et par le biais d'un processus d'évaluation systématique. L'intégration de technologies innovatrices continuera de jouer un rôle important pour aider les membres de la communauté sportive canadienne à résoudre leurs différends rapidement et à peu de frais.

D'un point de vue corporatif, en plus de se joindre aux célébrations de *l'Année du sport au Canada*, le CRDSC offrira une formation et une orientation à ses nouveaux administrateurs, renouvellera son plan stratégique à long terme et élaborera une stratégie afin d'assurer une utilisation efficace et efficiente de la technologie, tout en poursuivant sa recherche de pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement. Ce faisant, il s'acquittera également de son mandat conformément à la Loi et respectera toutes les exigences de son accord de contribution avec Sport Canada dans la prestation de ses services.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2015-2016

- **Continuer à offrir le plus haut niveau d'expertise en RED, en assurant une prestation novatrice et professionnelle de services et des ressources.**

Initiatives :

- Faire mieux connaître le programme Pro Bono et offrir une orientation aux avocats participants;
- Colliger des modèles et autres références en une boîte à outils à l'intention des arbitres et médiateurs du CRDSC;
- Effectuer une évaluation systématique des services du tribunal;
- Faire un sondage auprès des utilisateurs du Portail de gestion de dossiers optimisé, afin de vérifier son efficacité et d'établir des priorités pour les prochaines mises à niveau.

- **Élaborer des nouveaux contenus et outils pour informer et éduquer davantage les membres de la communauté sportive canadienne concernant le règlement des différends et les stratégies efficaces de réduction des risques.**

Initiatives :

- Créer une ressource pour aider les parties non représentées à mieux se préparer aux séances de facilitation de règlement et de médiation;
- Collaborer avec le CCES pour élaborer une ressource à l'intention des administrateurs des ONS et OMS qui ont à gérer des allégations de dopage à l'endroit de leurs membres;
- Créer du contenu additionnel pour améliorer la boîte à outils du Programme d'orientation pour les comités d'appel;
- Continuer à rechercher des façons de maximiser l'utilisation des médias sociaux pour promouvoir le CRDSC.

- **Accroître l'interaction avec la communauté sportive afin d'élargir la portée et accroître l'impact des efforts de prévention et de règlement des différends.**

Initiatives :

- Mettre en œuvre le nouveau plan de communication du CRDSC;
- Trouver des moyens novateurs pour partager les ressources et outils éducatifs avec la communauté sportive;
- Accroître la visibilité et l'interaction en assurant la présence du CRDSC aux rencontres et événements pertinents afin d'informer les membres de la communauté sportive canadienne sur la prévention et le règlement des différends;
- Continuer à formaliser les partenariats avec des organismes de sport et de services de RED pertinents afin de maximiser l'utilisation de ressources communes, et créer des outils éducatifs mutuellement bénéfiques.

- **Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables.**

Initiatives :

- Renouveler la stratégie à long terme pour la période 2016-2020 et commencer à la mettre en œuvre;
- Offrir une orientation et une formation aux nouveaux membres du Conseil d'administration;
- Vérifier que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le CRDSC est signataire.

BUDGET 2015-2016

Conformément aux objectifs et aux activités planifiées pour 2015-2016, le budget total proposé pour cette période est de 1 000 000 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	123 500
LANGUES OFFICIELLES	42 000
OPÉRATIONS	335 000
RESSOURCES HUMAINES	499 500
DÉPENSES TOTALES	1 000 000
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	1 000 000

RÉPARTITION PAR BLOC DE FINANCEMENT

